



N'est pas divorcer au portugal

Par medane, le **03/06/2008** à **22:29**

s'il vous plait pourriez vous m'indiquer le nom d'un avocat pour m'aider a déclarer mon divorce au portugal;Je m'explique j'ai divorcé d'avec ma femme en 1994 en France a la mairie de LIVERDUN (54460) on m'a dit qu'on fesais le necessaire dans le pays de mes origines(le portugal)Voulant me remarier cette annee j'ai découvert que sur mon acte de naissance il est indiquer que je ne suis pas divorcer au Portugal donc impossible d'épouser ma fiancée .Nous nous sommes renseigner on nous a dit qu'il fallait trouver un avocat qui puisse faire le necessaire au PORTUGAL

JE VOUS EN PRIS S'IL VOUS PLAIT DONNEZ MOI LE NOM ET L'ADRESSE D'UN AVOCAT SUR LA REGION DE NANCY

MERCI D'AVANCE